



# COS ATHLETISME

## SAISON 2023\_2024

### Dossier d'adhésion / réadhésion

Afin de valider votre adhésion au sein du COS Athlé, merci de faire parvenir le dossier complet avant le  
30 septembre 2023

Ce dossier est à envoyer /déposer dans :

la boîte aux lettres du COS Athlétisme  
située à l'entrée du stade Gaston Bernier

Votre dossier complet comportera TOUS les éléments ci-dessous :

1) **Bulletin d'inscription au COS Athlétisme** à compléter prioritairement de manière informatique ou en lettres majuscules uniquement

#### 2) Certificat médical

- ☞ Pour les mineurs : compléter le questionnaire santé joint
- ☞ Pour les majeurs, nouveaux adhérents : Fournir un certificat médical daté de moins de 3 mois par rapport au début de saison soit le 1<sup>er</sup> septembre.  
Ce certificat doit porter la mention « ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ».
- ☞ Pour les majeurs, renouvelant leur licence : répondre au questionnaire santé adressé directement par la Fédération Française d'Athlé sur votre mail personnel.  
Ou fournir un nouveau un certificat médical si le dernier date de + de 3 ans.

Les soucis de santé particuliers (asthme, allergies ou autre...), devront impérativement être communiqués à l'entraîneur en début de saison.

3) **Votre cotisation** par chèque à l'ordre du COS athlétisme, ou coupons sport, ou ANCV (validité jusqu'en 2024)

(vous avez la possibilité d'établir 2 chèques pour étalonner votre cotisation jusqu'en décembre 2023 au maximum)

Sur demande, une facture vous sera envoyée par mail. Adressez-vous via : [cosathletisme@gmail.com](mailto:cosathletisme@gmail.com)

Pour les athlètes en situation de mutation : le coût de la mutation sera partagé entre le club et l'athlète. Il est nécessaire de prendre contact avec le club au préalable !

**Seuls les dossiers complets seront pris en compte !**

Vous trouverez également ci-joint **la Charte d'engagement au club** qu'il est nécessaire d'avoir lu avant votre inscription.

Réception de votre licence (pour les catégories Benjamins à Master)

La FFA vous adresse  votre licence directement par mail, autour du 1<sup>er</sup> septembre. Conservez-la !  
L'expéditeur du mail se nomme DSI (ne pas confondre avec une publicité et contrôlez vos spams).



## Charte d'adhésion au COS Athlétisme

Vous souhaitez adhérer ou renouveler votre adhésion au COS Athlé ?!

Adhérer au COS, ce n'est pas s'inscrire dans une salle de sport privée, c'est intégrer la vie associative, qui repose sur le bénévolat.

Membres du bureau, juges de compétition, membres des commissions organisatrices de nos courses hors stade.

Adhérer au COS c'est donc s'engager à participer à la vie du club et à minima prêter main forte lors de nos organisations : notamment le Cross du Courier de l'Ouest, le Kal Onna Trail et en 2024 notre 1<sup>er</sup> semi-marathon.

Ces organisations nous sont vitales financièrement.

**Toute inscription au COS implique donc votre approbation de cet état d'esprit.**

Pour le bon déroulement de notre vie associative, quelques règles simples à respecter :

### Comportement

L'athlète s'engage à avoir un comportement correct et respectueux vis-à-vis de l'entraîneur, des autres athlètes et de toute autre personne côtoyée au cours des entraînements, des déplacements et des compétitions. De même, il respectera les installations et les équipements.

Le manquement à ces obligations pourra entraîner, sur décision du bureau, l'exclusion temporaire ou définitive du club, sans remboursement de la cotisation.

### Tenue de sport

Une tenue de sport est indispensable pour la pratique de l'athlétisme et le port du maillot du club est obligatoire en compétition officielle. Pour les jeunes (poussins et éveil athlé) les maillots seront prêtés par le club à chaque rencontre sportive et gérés par un parent désigné (distribution, lavage avant retour au club).

Pour les catégories de Benjamins à Master, l'achat du maillot du club est à prévoir.

### Compétitions – rencontres sportives amicales

L'athlète s'efforcera de participer aux compétitions et animations proposées par le club, en particulier celles où il sera qualifié.

### Parents

Les parents doivent s'assurer que leur enfant respecte les règles énumérées ci-dessus. Lors des entraînements, des déplacements organisés par le club, ils veilleront à ce que leur enfant soit pris en charge par un responsable. Ils doivent répondre dans les délais aux différents courriers et convocations émis par le club.

**Bonne saison au sein du COS Athlétisme !**

## Tarifs des licences et adhésions Saison 2023/2024

Adultes	Licence athlé compétition	130 €
	Licence athlé running	100 €
	Adhésion Sport Santé	Se référer au formulaire dédié
Jeunes	Cadets, juniors, espoirs (2002-2008) U18 – U20 – U23	130 €
	Minimes (2009-2010) U16	130 €
	Benjamins (2011-2012) U14	130 €
Ecole athlé	Poussins (2013-2014) U12	110 €
	Eveil athlé (2015-2017) U10	110 €
	Baby Athlé (2018-2019) U7	90 €



A savoir : Sur le tarif de votre licence, sachez que le club ne bénéficie pas de 100% de votre cotisation. Selon le type de licence, nous reversons de 60 à 76€ par licence à la Fédération nationale, la Ligue (Pays de la Loire) et le Comité (49)  
La part que nous gardons financera en partie les salaires des entraîneurs, les frais de déplacement, nos diverses charges.

# Bulletin d'inscription

## Saison 2023/2024



Licence N°: .....

NOM : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : ..... Sexe : F  M

Date de Naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de Naissance : .....

Pays de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse complète : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Adresse mail (obligatoire): .....

Adresse mail 2: .....

N° Téléphone (portable) : .....

N° Téléphone 2 : .....

### Type de Licence choisie :

- Licence Athlé Compétition (Jeunes et Adultes)
- Licence Athlé Running (Adultes hors compétition)
- Adhésion Athlé Découverte (pour Baby, Eveil et Poussins)
- Licence Athlé Encadrement

**Autorisation hospitalisation :** En ma qualité de \_\_\_\_\_ (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

**Assurances** (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport) La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- aux Clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,28 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

- aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 euro TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

ou

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique.

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site [www.athle.fr](http://www.athle.fr) rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

**Droit à l'image :** Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.  Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre

### **Loi Informatique et libertés** (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : [cil@athle.fr](mailto:cil@athle.fr)

### **Date et signature du Licencié :**

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)

## Questionnaire de santé MINEUR

Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.



**Cochez une seule des deux cases**

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

**SEXE :** ..... **DATE DE NAISSANCE :** .....

### Depuis l'année dernière :

1. Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?
2. As-tu été opéré (e) ?
3. As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?
4. As-tu beaucoup maigri ou grossi ?
5. As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?
6. As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?
7. As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?
8. As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?
9. As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?
10. As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?
11. As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?
12. As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

Oui Non

Oui	Non

### Depuis un certain temps (plus de 2 semaines) :

1. Te sens-tu très fatigué (e) ?
2. As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?
3. Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?
4. Te sens-tu triste ou inquiet ?
5. Pleures-tu plus souvent ?
6. Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

Oui Non

Oui	Non

### Aujourd'hui :

1. Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?
2. Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?
3. Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

Oui Non

Oui	Non

### Questions à faire remplir par tes parents :

1. Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?
2. Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?
3. Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? *(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)*

Oui Non

Oui	Non

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du responsable légal du licencié.**

**Je déclare répondre NON à chaque question et je serai éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau certificat médical**

**Je déclare répondre OUI à au moins l'une des questions et je devrai présenter un nouveau certificat médical**

**Si vous avez répondu NON à toutes les questions :** « Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence ».

**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, ou si vous refusez de répondre :** « Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné ».

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni : Vous demandez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running ou Athlé Entreprise et vous aviez la saison dernière une licence Athlé Santé. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat médical car ces types de licences exigent un certificat particulier portant la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».

**Date et signature du représentant légal:**